

AFFAIRE N° 13. - Approbation des notes d'honoraires dus à Maître MAS, Notaire à Saint-Denis.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver les notes d'honoraires ci-après dus à Maître MAS, Notaire à Saint-Denis :

- 1° - Note du 12 MAI 1969 pour l'établissement de l'Acte du 3.12.68 contenant échange entre la Commune de Saint-Denis et les Consorts CHANE WING d'un terrain sis à Sainte Clotilde pour l'établissement d'un Parking devant le Marché couvert de Sainte-Clotilde ..... 121 097
- 2° - Note du 19 JUIN 1969 pour l'établissement de l'Acte du 26.2.69 contenant acquisition de M. et Mme NAZE Ignace (portion de terrain sise à Sainte-Clotilde) ..... 156 368
- 3° - Note du 19.6.69 pour l'établissement de l'Acte du 26.2.69 contenant acquisition de M. BADAT (portion de terrain sise à Sainte-Clotilde) ..... 78 175
- 4° - Note du 19.6.69 pour l'établissement de l'Acte du 26.2.69 contenant acquisition de M. et Mme Achille DAMOUR (portion de terrain sise à Sainte-Clotilde) ..... 153 323
- 5° - Note du 19.6.69 pour l'établissement de l'Acte du 26.2.69 contenant acquisition de M. et Mme CHANE HIME (portion de terrain sise à Patates-à-Durand à Sainte-Clotilde) ..... 132 685
- 6° - Note du 19.6.69 pour l'établissement de l'Acte du 26.2.69 contenant acquisition de Mme THOMASE Louis (terrain sis à Saint-Denis - Rues Pont-Neuf et Nicole de la Serve) ..... 19 070

Les crédits sont prévus au Budget de 1969 aux Chapitres 901 et 903 - Article 210.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets là question aux voix.

Adopté à l'unanimité.